

à un foin fauché plus tôt, surtout à un foin fauché avant la floraison. Tandis que les vaches laitières, les brebis, les animaux à l'engrais, se trouvent mieux de ce dernier.

Chez un grand nombre de cultivateurs intelligents, on remarque une coutume qui nous paraît très-rationnelle, c'est de retarder la coupe tous les trois ou quatre ans jusqu'à la maturité presque complète des graines. La raison de cette pratique est la nécessité d'un ensemencement périodique de la prairie, sans quoi, elle finirait par se dégarnir. Nous ignorons si cette coutume est appuyée sur des faits bien certains, mais elle mérite d'être soumise à des expériences comparatives suivies.

Le fauchage s'exécute le plus ordinairement avec la faux; mais depuis quelques années les *faucheuses mécaniques* commencent à faire leur apparition dans nos campagnes. Ces machines ont atteint de nos jours un degré de perfection telle que nous n'avons plus de doute sur leur avenir. Avant longtemps elles auront remplacé partout la faux.

Le plus grand avantage que nous trouvons dans l'emploi des faucheuses, est la rapidité d'exécution.

À l'époque où le cultivateur doit récolter le fruit de ses longs et rudes labeurs, toutes ses forces physiques et morales se concentrent sur une seule étendue de terrain celle où repose sa récolte; alors, il recherche avec ardeur les moyens prompts de la mettre en sûreté sans en rien perdre, il multiplie les bras, afin que l'ouvrage marche, mais les prix sont élevés et souvent ne sont accessibles que pour les cultivateurs aisés, les pauvres n'ayant pas les mêmes avantages pécuniaires que ces derniers. Aussi leur arrive-t-il plus souvent de recueillir de mauvais foins qu'aux premiers.

Les choses se passeraient d'une manière différente si nous pouvions remplacer le lent travail des hommes par le fonctionnement rapide des machines. Tous en retireraient des avantages considérables, les cultivateurs aisés comme les autres.

Les faucheuses sont là pour répondre aux besoins actuels. Nous voulons bien croire que sur une terre de moyenne étendue l'emploi d'une faucheuse reviendrait cher parce que la machine n'aurait pas assez d'ouvrage à faire; mais nous pouvons avoir des faucheuses-moissonneuses, machines propres à couper l'herbe et les grains au moyen de quelques changements très-faciles à exécuter. De plus, quelques cultivateurs peuvent s'associer pour acquérir en commun soit une faucheuse-moissonneuse, soit une simple faucheuse.

Cependant, avant d'introduire cet instrument nouveau sur une terre, il est nécessaire de lui faciliter autant que possible un fonctionnement facile.

Les pierres sont les obstacles les plus ordinaires. Nous avons déjà donné dans une précédente causerie de très-bonnes raisons pour engager les cultivateurs à faire disparaître ces pépinières de mauvaises herbes. La faculté de pouvoir faire usage des faucheuses en est encore une qu'on ne doit pas négliger.

Depuis quelques années, la ferme du collège de Ste. Anne s'est procurée une faucheuse-moissonneuse, qui fonctionne admirablement bien comme faucheuse; mais dont le travail laisse à désirer comme moissonneuse, c'est-à-dire pour la coupe des grains.

Après le fauchage vient naturellement le fanage, opération qui s'exécute le plus souvent au moyen de fourches et de rateaux en bois. Mais ici encore la rapidité d'exécution évite bien des pertes. Nous avons pour atteindre ce but des instruments dont le mécanisme est des plus simples, et que le premier ouvrier venu peut faire fonctionner d'une manière parfaite. Ces instruments sont la faneuse et le rateau à cheval. À Ste. Anne, on s'est encore pourvu de ce dernier instrument, modèle St. Germain. Il fait un travail parfait.

REVUE DE LA SEMAINE

La semaine, qui vient de s'écouler, n'a pas été féconde en événements de nature à exciter un grand intérêt. C'est à peu près toujours la même roue qui tourne, comme on dit en pareil cas. C'est surtout la question néo-écossaise qui de ce temps-ci a le privilège d'occuper le public. Quant à nous, nous ne pouvons qu'être bref sur ce sujet, vu que tout se réduit à dire que le calme commence à se faire chez les néo-écossais. Aux menaces d'insurrection qu'ils ont fait sonner bien haut, ils font maintenant succéder des paroles qui annoncent de la modération. Ils veulent bien encore briser le lien fédéral, mais en usant uniquement de moyens légaux et constitutionnels.

M. Rose, ministre des finances de la confédération canadienne, a fait publier, avant son départ de Londres, une lettre sur les journaux de cette ville pour venger le clergé catholique du Canada des accusations d'intolérance portées contre lui par certaines feuilles protestantes. Voici un extrait de cette lettre: "Je crois qu'il n'y a aucun pays au monde où il existe moins de bigoterie et de préjugés et où il existe plus de libéralité et de bons rapports, relativement à la nationalité et à la religion que dans le Bas-Canada. Les anglais protestants y sont en minorité de un contre cinq, et soit qu'il s'agisse de leurs églises respectives, de leurs institutions, de leurs accommodements politiques ou d'autres sujets où l'antagonisme pourrait subsister, la plus parfaite entente y règne.

"Les circonstances ne sont pas rares où des constituants français ont envoyé au parlement des membres anglais et protestants, en opposition à des candidats français et catholiques. Pendant les années où il y a eu des maladies contagieuses, et un dénuement extraordinaire parmi les émigrants, la plus grande sollicitude a été exercée par les Soeurs de Charité françaises qui, sans craindre la contagion, ont servi en qualité de gardes-malades avec le plus entier dévouement auprès des catholiques et des protestants indifféremment.

Nous sommes certainement heureux d'avoir à enregistrer un pareil témoignage en faveur de notre clergé et de nos bonnes religieuses. M. Rose que nous venons d'entendre, est protestant. Ses paroles, mises en regard de celles de certains de nos compatriotes, qui se prétendent catholiques, font un pénible contraste. Il y en a malheureusement parmi nous qui se plaisent à représenter nos évêques et nos prêtres comme des ogres avides du sang du peuple. Pour eux, toute autorité légitime, toute autorité religieuse surtout est une tyrannie, et ils n'espèrent d'heureux jours que lorsque cette autorité sera bannie de la face de la terre. Ils attendront longtemps que leurs désirs se réalisent. Il faut les plaindre et prier pour eux.

Il n'y a que quelques jours encore, tous les journaux, à peu d'exceptions près, parlaient de Lord Mayo comme devant être notre futur gouverneur-général. Voilà que maintenant le *Leader de Toronto* annonce que c'est l'honorable Francis Hincks, ancien ministre des finances du Canada-Uni et actuellement gouverneur des Barbades, qui sera nommé à ce poste important. Ce qui paraît le plus certain, d'après toutes ces rumeurs, c'est que chacun parle sans être bien informé. Mais qu'importe après tout le plus ou le moins d'exactitude en fait de nouvelles; on amuse, et le monde d'aujourd'hui aime à être amusé.

Mgr. de Rimouski est de retour de sa visite pastorale. Le nombre de personnes que Sa Grandeur a confirmées dans cette visite est de 2602.

M. l'abbé Routier, qui a accompagné le troisième détachement des zouaves pontificaux canadiens, est de retour en Canada.

À propos, voici un extrait d'un journal français qui raconte